

## COMPTE-RENDU

### Séance du 28 Avril 2023

L'an 2023, le 28 Avril à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Nadia LEITUGA, Maire

**Présents** : Mme Nadia LEITUGA, MM. Gilles CARIOU, Yves GRIBOT, Mme Alice LIMA, MM. Éric GOIS, Patrice PICARD, Pascal GRASSIN, Jean-Julien BEAU, Jacques PROVOST, Denis RODRIGUEZ, Mme Laure RAVEREAU, M. Éric MARTINY et Mme Maria VEIGA

**Absents excusés** : MM. COURSON et SIBOUT

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Yves CARIOU a été désigné comme secrétaire de séance.

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Retient l'entreprise EUROVIA** pour la réalisation de réfection des trottoirs en agglomération (Rue du Chemin de César RD42 & Rue des Jacquins).

**Autorise** Mme le Maire à effectuer des démarches pour souscrire un emprunt à court terme.

#### **Questions diverses**

##### **Le Conseil municipal :**

**Prend connaissance** des échanges avec l'entreprise Hyperion pour l'extension de la vidéosurveillance rue du chemin de César et d'un renouvellement au C.P.I, ainsi que de la mise à jour l'installation à la mairie. Mme le Maire signale que le contrat liant la commune avec JVS Mairistem arrive à expiration. Des devis ont été demandés, la secrétaire de mairie est chargée de ce dossier.

**Prend note** que la fontaine de l'école maternelle présente un dysfonctionnement important. Des devis seront demandés.

**Retient pour l'année 2023**, le devis de l'entreprise Séjourné pour le broyage des accotements, talus et fossés de la commune.

**Prend note** que le budget maximum alloué pour l'achat d'un véhicule utilitaire et d'une remorque, pour le service technique, sera de 20 000€.

**Est informé** que la clôture est terminée au stade. Le don effectué par le club de tennis servira à l'acquisition de supports vélos au City Park, ainsi qu'à l'achat d'une table de pic-nic. Le solde de ce don permettra d'arborer cet espace.

**Prend note** qu'une réunion sera programmée après la fête du village pour l'organisation de l'action « Nettoyons la nature ».

**Est informé** que le SDIS doit passer pour valider la défense incendie installée aux Rousseaux.

Lors des travaux de réfection du chemin rural des bordes, l'accès au bassin d'orage ne sera pas possible.

M. PICARD demande où en sont les travaux concernant la fibre. Mme le Maire se rapproche de Yconik pour faire un point sur ce dossier.

Mme le Maire fait part de l'organisation prévue pour la cérémonie du 08 Mai et de la fête du village.